

# LES DOSSIERS DE L'IRDS

N° 23 - JUILLET 2013

## NOTORIÉTÉ ET FRÉQUENTATION DES BASES DE LOISIRS EN ÎLE-DE-FRANCE

Depuis trente ans les bases de loisirs d'Île-de-France font partie du quotidien des Franciliens. Ces derniers viennent s'y détendre, pratiquer des activités récréatives ou sportives dans un cadre naturel accessible à tous. L'IRDS livre ici les résultats d'une enquête de notoriété auprès de 3 000 Franciliens et montre que ces lieux ont un rôle à jouer aussi bien au niveau local que régional.

La demande pour les activités de plein air est forte en Île-de-France. En 2011, plus d'un Francilien sur 4 n'a pu exercer une activité physique en extérieur à laquelle il souhaitait pourtant s'adonner. La première raison invoquée est le manque d'espaces disponibles à proximité du domicile (forêt, lac, rivière,...). Des aménagements sont effectués afin de pallier ce manque (pistes cyclables, coulées vertes,...) mais ils n'offrent pas une réponse suffisante aux attentes des millions d'habitants du cœur dense de la région. Dans ce contexte, les bases de loisirs ont un rôle à jouer. Dans une région fortement urbanisée, sans accès immédiat à la mer ou la montagne, les bases de plein air et de loisirs (BPAL) offrent un cadre naturel de proximité, accessible à tous les publics (familles, scolaires, entreprises, touristes, personnes en situation de handicap,...). Elles proposent une grande variété d'activités<sup>(1)</sup> qui évoluent au fil du temps afin de s'adapter aux attentes des Franciliens. Certaines sont en accès libre (balades à pied, pique-nique...), d'autres sont encadrées (activités sportives, ludiques, éducatives...). En Île-de-France,

3 000 hectares répartis sur 12 bases sont dédiés à ces usages. Six sont situées en zone urbaine (Port aux Cerises, Cergy, Saint-Quentin, Étampes, Créteil et la Corniche des Forts, cette dernière étant en cours de création), trois en zone périurbaine (Val-de-Seine, Vaires-Torcy et Bois-le-Roi) et trois sont en milieu rural (Boucles de Seine, Jablines et Buthiers).

Cependant les Franciliens ont-ils réellement connaissance de ces espaces et de la richesse de leur offre ? L'enquête de l'IRDS apporte ici un éclairage sur leur notoriété et leur fréquentation. Elle évoque également les raisons qui poussent les Franciliens à s'y rendre, ainsi que les freins qui limitent leurs visites.

### La notoriété des bases de loisirs

#### Trois Franciliens sur quatre connaissent au moins une base de loisirs francilienne

En 2011, 47 % des Franciliens âgés de 15 ans et plus sont en mesure de citer spontanément une base de plein air et de loisirs (BPAL) de la Région.

(1) Les bases régionales de plein air et de loisirs et leur usage en 2002. Note rapide (338). IAURIF. Juin 2003.

**4,5 millions  
de Franciliens  
sont en mesure  
de citer  
spontanément  
une BPAL.**

Cette proportion passe à 78 % après relance et assistance de l'enquêteur (voir encadré sur la mesure de la notoriété). En définitive, 22 % (soit 2 millions de Franciliens de 15 ans et plus) n'ont jamais entendu parler des bases de loisirs régionales (tableau 1).

Les Franciliens familiers des BPAL déclarent en connaître en moyenne 3, et ils sont 13 % à pouvoir en citer plus de 4 (figure 1). C'est à la fois peu au regard du patrimoine de la région (12 bases), et beaucoup si l'on considère que certains départements n'ont qu'une seule, voire aucune BPAL sur leur territoire.

### Une notoriété qui s'érode ?

Dix ans auparavant, une enquête menée auprès de 800 Franciliens indiquait que seulement 11 % des 15 ans et plus n'avait jamais entendu parler des bases de loisirs<sup>(2)</sup>, soit deux fois moins qu'aujourd'hui. Même si ce chiffre n'est pas tout à fait comparable (différence dans le mode de recueil et dans le questionnement), il semble que la notoriété des bases a eu tendance à s'éroder au cours de la dernière décennie ou pour le moins, ne s'est pas améliorée. Pourtant le contexte est plutôt favorable au développement de ce type de lieu : une forte urbanisation, une place toujours plus importante accordée aux loisirs, notamment aux sports de pleine nature, et des contraintes budgétaires plus fortes pour les ménages.

### Cergy : première base qui vient à l'esprit des Franciliens...

Citée spontanément et en premier par 11 % des répondants, Cergy est la base de loisirs à laquelle les Franciliens pensent le plus souvent et ce quel

### Le dispositif d'enquêtes EPSF

Le dispositif d'enquêtes sur les pratiques sportives des Franciliens (EPSF) a été mis en place en 2007 par l'Institut régional de développement du sport (IRDS). Il concerne les Franciliens âgés de 15 ans et plus. Il a pour objectif de mesurer leur activité physique et sportive hors du cadre scolaire ou professionnel et en-dehors des déplacements. Chaque année, 3 000 Franciliens sont interrogés par téléphone sur les disciplines qu'ils exercent et les modalités de leurs pratiques (fréquence, lieu, moment...).

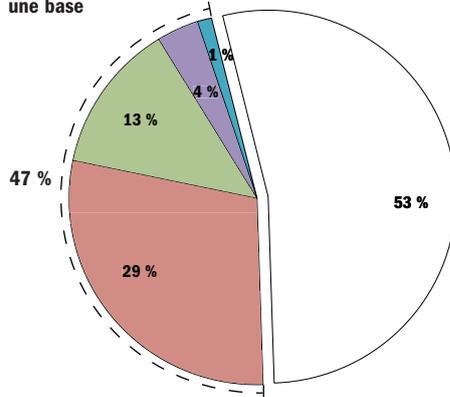
À ces questions centrales vient s'ajouter, chaque année, un zoom sur une thématique spécifique. En 2011, l'enquête s'est intéressée à la notoriété et la fréquentation des bases de loisirs et de plein air de la région. Il a été demandé aux personnes interrogées qu'elles étaient les bases de loisirs de la région qu'ils connaissaient, ne serait-ce que de nom, celles qu'ils avaient fréquentées au cours des 12 derniers mois et les motivations de leurs venues.

que soit l'âge, le sexe, ou l'activité professionnelle de la personne interrogée. Saint-Quentin-en-Yvelines et Jablines (7 %) arrivent en deuxième position.

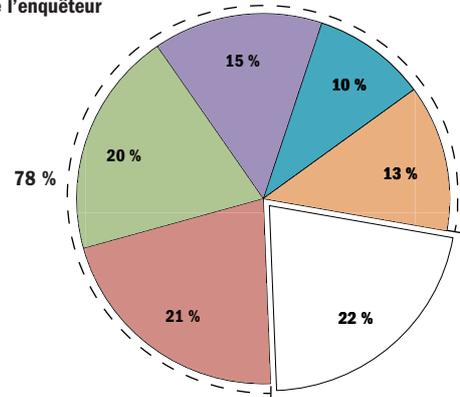
En notoriété globale (après assistance), Cergy (38 %) et Saint-Quentin-en-Yvelines (31 %) sont toujours en tête, mais Créteil (28 %) passe en troisième position grâce à sa notoriété assistée (tableau 1). Créteil se situe dans le cœur dense et urbanisé de la région, et possède la BPAL la plus petite (62 Ha). Elle peut paraître aux yeux des Franciliens davantage comme un vaste parc urbain qu'une base de loisirs, ce qui expliquerait sa faible notoriété spontanée mais sa forte notoriété assistée (figure 2).

**Figure 1 - Distribution du nombre de BPAL connues (ensemble de la population)**

**47 % des Franciliens citent spontanément au moins une base**



**78 % des Franciliens connaissent au moins une base après assistance de l'enquêteur**



□ Aucune ou autres citations    ■ 1 BPAL    ■ 2 BPAL    ■ 3 BPAL    ■ 4 BPAL    ■ 5 et plus

(2) Enquête sur les pratiques de tourisme et de loisirs des Franciliens en Île-de-France. 2001-2002, ORTIF-IAURIF.

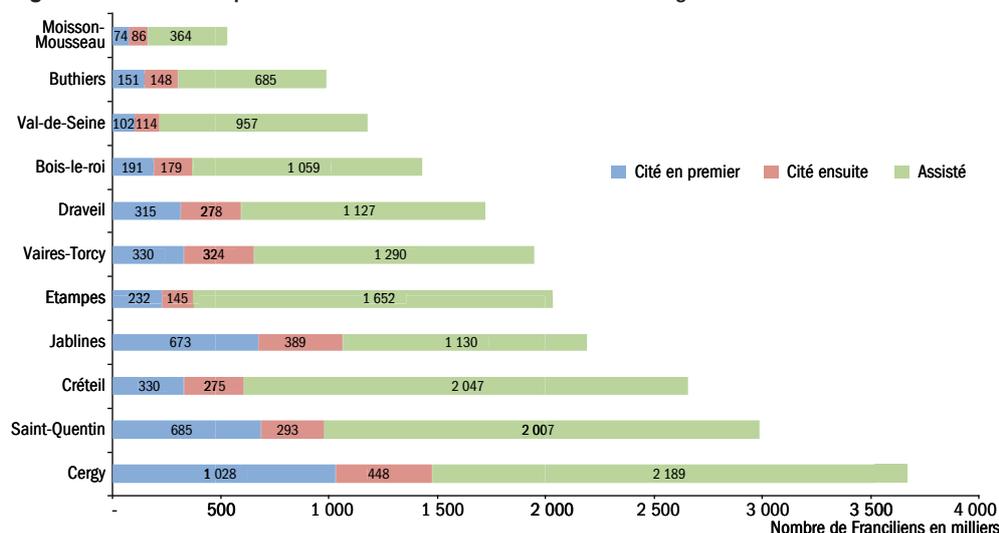
Lecture : 4 % des Franciliens de 15 ans et plus déclarent spontanément connaître 3 bases, ils sont 15 % après assistance de l'enquêteur.  
Source : EPSF 2011.

Plusieurs facteurs expliquent le succès des bases de Cergy et Saint-Quentin. Premièrement la densité urbaine autour de ces lieux est importante. Deuxièmement elles font partie des bases les plus facilement accessibles en transport en commun. Et troisièmement, elles offrent aux visiteurs une palette de services et d'activités plus large qu'ailleurs.

À l'inverse, les faibles notoriétés de Moisson-Mousseau et de Buthiers s'expliquent en partie par leur localisation géographique. Elles se situent aux limites administratives de la région.

Par conséquent elles ne bénéficient pas de la même densité de population que les bases de l'agglomération parisienne, et sont moins accessibles en transport en commun. Par contre leur aire d'attraction dépasse l'Île-de-France (Loiret, Eure). Or cette enquête prend uniquement en compte la notoriété francilienne. A titre d'exemple, la notoriété de Moisson-Mousseau est certes 6 à 7 fois moins importante que celles de Cergy et de Saint-Quentin, mais le nombre de Franciliens résidant à moins de 20 minutes en voiture y est 10 à 15 fois inférieur.

**Figure 2 - Notoriétés spontanées et assistées des bases de loisirs régionales**



Lecture : 1 028 000 Franciliens citent spontanément en premier la base de Cergy, 448 000 la citent spontanément mais pas en premier, et 2 189 000 déclarent la connaître après assistance de l'enquêteur.  
 Source : EPSF 2011.

### La mesure de la notoriété

Dans cette enquête, on distingue quatre types de notoriété : la notoriété spontanée de premier rang (« top of mind »), la notoriété spontanée, la notoriété assistée et la notoriété globale.

La notoriété spontanée de premier rang définit la base de loisirs qui vient immédiatement à l'esprit de l'enquêté. La notoriété spontanée enregistre toutes les autres bases de loisirs citées spontanément. Ces informations sont mesurées au moyen d'une question ouverte : « Pouvez-vous me citer toutes les bases de plein air et de loisirs d'Île-de-France que vous connaissez ? ».

La notoriété assistée correspond à l'ensemble des bases que l'enquêté reconnaît à partir d'une liste qui lui est proposée : « Je vais vous citer une liste de bases de loisirs, parmi celles-ci pouvez-vous me citer celles que vous connaissez ne serait-ce que de nom ? ».

La notoriété globale additionne l'ensemble de ces définitions.

**Tableau 1 - Notoriété globale et fréquentation des BPAL**

BPAL	Notoriété globale		Fréquentation		
	Effectifs (en millions)	% des Franciliens de 15 ans et plus	Effectifs (en milliers)	% des personnes qui connaissent la base	% des Franciliens de 15 ans et plus
Cergy	3,7	38	627	17	6,6
Saint-Quentin	3	31	321	11	3,4
Créteil	2,7	28	315	12	3,3
Jablins	2,2	23	290	13	3,0
Étampes	2	21	179	9	1,9
Vaires-Torcy	1,9	20	299	15	3,1
Draveil	1,7	18	361	21	3,8
Bois-le-roi	1,4	15	185	13	1,9
Val-de-Seine	1,2	12	93	8	1,0
Buthiers	1	10	151	15	1,6
Boucles de Seine	0,5	5	74	14	0,8
<b>Au moins une base</b>	<b>7 498</b>	<b>78</b>	<b>2 078</b>	<b>28</b>	<b>22</b>
<b>Aucune base</b>	<b>2 062</b>	<b>22</b>	<b>7 483</b>	<b>/</b>	<b>78</b>

Lecture : 3,7 millions de Franciliens âgés de 15 et plus déclarent connaître la base de Cergy (soit 38 % des Franciliens), et 627 000 déclarent l'avoir fréquentée au cours de l'année (soit 6,6 % des Franciliens).  
 Source : EPSF 2011, Insee - Recensement 2010.

**2 millions de personnes par an,  
4 millions de visites :  
une fréquentation stable depuis 10 ans**

**Près d'un Francilien sur quatre  
a fréquenté une BPAL en 2011**

Le taux de fréquentation des bases de loisirs est relativement faible comparativement à leur notoriété : seuls 28 % des Franciliens qui ont déjà entendu parler des BPAL s'y sont rendus au cours de l'année. Rapporté à l'ensemble de la population, ce sont 22 % des Franciliens âgés de 15 ans et plus qui ont visité une BPAL en 2011 soit 2 millions de personnes (tableau 1). Un taux identique à celui observé 10 ans auparavant.

Les usagers des bases ciblent essentiellement leurs visites sur un site : 75 % se rendent sur la même base tout au long de l'année, 17 % visitent une deuxième base, et 8 % en fréquentent davantage (figure 3). Dans l'année, un usager visite 1,4 base en moyenne. Mais au cours de leur vie, ils en fréquentent 2,3 en moyenne selon une enquête de fréquentation menée par le Comité régional du Tourisme (CRT)<sup>(3)</sup>. Cette enquête estime le nombre de visites annuelles à 4 millions, soit davantage que le nombre d'entrées au Centre Pompidou de Paris ou à la Cité des Sciences de la Villette<sup>(4)</sup> par exemple.

**Cergy : la base la plus fréquentée**

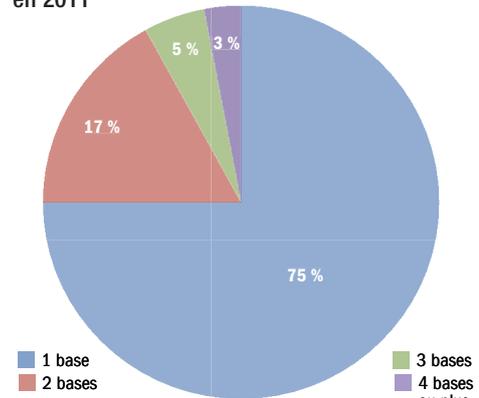
Cergy est en tête également des bases de loisirs les plus fréquentées : 7 % des Franciliens de 15 ans ou plus, soit près de 630 000 personnes, déclarent s'y être rendus au cours des 12 derniers mois (tableau 1). Il s'agit de la base la plus fréquentée par toutes les catégories de la population.

Draveil se place en seconde position avec un taux de fréquentation de 4 % (voir tableau 1). Si le site ne bénéficie pas d'une grande notoriété, il

bénéficie en revanche d'un ratio fréquentation/notoriété très élevé : 21 % des personnes qui connaissent la base de Draveil s'y sont rendu dans l'année alors qu'ils sont moins de 10 % dans ce cas pour les bases du Val-de-Seine et d'Étampes par exemple. On trouve ensuite Saint-Quentin, Créteil, Vaires-Torcy, et Jablines qui ont des taux de fréquentation très proche (3 % des Franciliens). Sans surprise, les lieux les moins visités par les Franciliens sont ceux les plus éloignés de l'agglomération. La fréquentation de Buthiers (et des Boucles de Seine) est sans doute sous-estimée ici car selon l'étude du CRT<sup>(3)</sup>, 35 % des visiteurs de cette base ne sont pas des Franciliens mais des habitants des départements limitrophes (12 % pour les Boucles de Seine). Les différentes enquêtes<sup>(5)(3)</sup>, menées au cours des dix dernières années montrent que les bases de Cergy et de Saint-Quentin ont toujours fait partie des sites les plus visités.

*Un nombre  
de visites supérieur  
à celui du Centre  
Pompidou ou de la  
Cité des Sciences.*

**Figure 3 - Distribution du nombre de bases fréquentées au cours de l'année par les usagers en 2011**



Lecture : 17 % des Franciliens de 15 ans et plus qui ont fréquenté une base au cours de l'année, ont visité 2 bases différentes.  
Source : EPSF 2011.

*Entrée de la piscine  
à vagues d'Étampes.*



(3) En 2008, l'Institut MICA (puis IOD : Institut d'Observation et de Décision), en partenariat avec le Comité Régional du Tourisme (CRT), a mené une étude sur la fréquentation des BPAL franciliennes. Les objectifs de l'étude étaient d'estimer la fréquentation des bases, identifier le profil des visiteurs, mesurer les motivations et la satisfaction des usagers, mettre en évidence les besoins et les attentes afin d'aboutir sur un plan d'action.

(4) Sources : Chiffres clés de la Région Île-de-France 2013.

(5) Enquête sur les pratiques de tourisme et de loisirs. ORTIF-IAURIF, 2001.



Poney club  
au Port aux Cerises.

### **Des espaces de plein air pour les Franciliens : une préoccupation de longue date toujours d'actualité**

Dès les années 50, l'évolution des conditions de vie des habitants (urbanisation, réduction progressive du temps de travail, et standardisation de l'automobile dans les foyers) a incité l'Etat à réfléchir au concept de « plein air proche ». L'idée était de créer des grands espaces naturels à proximité des zones urbaines, accessibles le week-end, et adaptés pour les loisirs. C'est dans ce contexte que les bases de plein air et de loisirs (BPAL) ont fait leur apparition. Une première définition des BPAL a été donnée par une circulaire du 20 janvier 1964 : « complexe réunissant dans un site naturel proche de la population à desservir, les éléments nécessaires à favoriser la pratique des sports et activités de plein air et d'études culturelles, ainsi que la détente et l'oxygénation ».

En Île-de-France, le schéma d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne de 1965 a donné naissance aux bases franciliennes. Dès cette date, la liste des bases à réaliser fût établie et les premiers crédits de financement du programme votés et inscrits dans le budget régional. Au départ le projet prévoyait la création de 24 bases couvrant 20 000 hectares. Finalement, leur nombre fût arrêté à 12. Les premières bases fonctionnèrent dès le début des années 1970. Aujourd'hui une dernière base est en cours d'aménagement en Seine-Saint-Denis (la Corniche des Forts) afin de rendre plus accessible ce type d'équipement aux Parisiens et aux habitants de la proche couronne.

Les bases de loisirs franciliennes sont pour un bon nombre d'entre elles d'anciennes sablières qui étaient en cours ou en fin d'exploitation, en bordure de la Seine, de la Marne ou de l'Oise. Les villes nouvelles et les quartiers modernes créés au début des années 1970 ont tous été pourvus de ce grand équipement qui constitue pour certaines communes (Créteil, Cergy-Pontoise, Saint-Quentin) le cœur de la cité nouvelle. D'autres sont situées dans des secteurs plus ruraux (Moisson, Buthiers ou Jablines...). Au début des années 90, la Région Île-de-France a choisi d'acquérir les 3 000 hectares, avec l'ensemble des biens immobiliers, des douze bases de loisirs implantées sur son territoire, lui offrant un moyen de mettre en œuvre ses politiques éducatives, sociales et sportives. Toutes les bases, sont administrées par des syndicats mixtes d'études, d'aménagement et de gestion (SMEAG) composés à part égale de représentants de la Région, du département et des collectivités locales du lieu d'implantation. Seule la base de Vaires-Torcy est gérée par la région (maître d'ouvrage) de manière indirecte puisqu'elle fait appel à un prestataire (UCPA). La Région Île-de-France réalise les investissements. Les frais de fonctionnement sont à la charge des départements et des communes concernés.

Aujourd'hui la demande d'espaces de plein air est toujours d'actualité. Au niveau national, le ministère des sports a enregistré entre 2000 et 2010 une augmentation de 47 % des licences en lien avec les sports de nature\*. En Île-de-France, l'enquête sur les pratiques sportives des Franciliens montre que le contact avec la nature est l'une des principales motivations des sportifs\*\*.

\* Les chiffres clés du sport 2011.

\*\* Premiers résultats de l'enquête sur les pratiques sportives des Franciliens en 2007.

**En moyenne  
un visiteur met  
23 minutes pour  
se rendre dans  
une BPAL.**

### Les bases de loisirs : un enjeu local...

#### Un public de proximité élargie

Selon l'étude du CRT, 95 % des visiteurs viennent de la région, et en majorité du même département que la base visitée (60 %). Ce qui explique un temps de trajet relativement court (en moyenne 23 minutes, le plus souvent en voiture). La carte 1, issue de l'exploitation de cette enquête, montre qu'il s'agit principalement d'une population locale élargie et ce quelle que soit la base. L'origine des visiteurs est toutefois plus lointaine durant la haute saison. Notre enquête confirme que la proximité géographique joue un rôle important sur la renommée et la fréquentation d'une base. Quel que soit le lieu de résidence, les habitants citent toujours en premier une base de loisirs de leur département et se rendent en priorité dans la base la plus proche (tableau 2).

Dans le Val d'Oise, 87 % de la population a déjà entendu parler de la base de Cergy et 33 % l'ont visité dans l'année. Des taux élevés qui s'expliquent en partie par le fait qu'il s'agit de la seule BPAL du département. En Seine-et-Marne, où 4 sites existent, Jablines est évoquée en premier par les habitants (64 % déclarent la connaître), suivi de Vaires-Torcy (51 %), de Bois-le-Roi (48 %) et enfin de Buthiers (34 %). Le rapport de force s'équilibre en termes de fréquentation pour les trois premières bases citées (respectivement 10, 11 et 12 %). En Essonne, les habitants pensent en priorité à Draveil (64 % des habitants déclarent la connaître), puis à Étampes (57 %).

La différence est encore plus nette en nombre de visites puisque Draveil accueille deux fois plus d'Essonnais qu'Étampes ce qui peut s'expliquer par la densité de population plus importante autour de Draveil. Dans les Yvelines (3 sites), Saint-Quentin-en-Yvelines est cité en premier (67 %), suivi de Val-de-Seine (34 %), puis des boucles de Seine (18 %). On observe un classement identique en nombre de visites : 13 % à Saint-Quentin, 6 % à Val-de-Seine et 3 % aux boucles de Seine. Pour les départements non couverts par le réseau des BPAL, la notoriété diverge mais répond toujours à une logique de proximité : les Parisiens connaissent et visitent davantage Cergy, les habitants des Hauts-de-Seine citent plus souvent Saint-Quentin-en-Yvelines (46 %) mais fréquentent aussi bien cette base que celle de Cergy, et ceux de Seine-Saint-Denis évoquent plus souvent Jablines (49 %) mais partagent leurs visites entre cette base et celle de Vaires-Torcy.

#### Une fréquentation des sites généralement l'été, en famille, pour le loisir, la détente et le sport

Entre 2008 et 2009, l'enquête du CRT<sup>(3)</sup> s'est intéressée à la fréquentation des bases en distinguant trois périodes : la moyenne saison (septembre/octobre et mai/juin), la basse (novembre à avril) et la haute (juillet/août). Au cours de cette étude 6213 visiteurs ont été interrogés sur les modalités de leur visite (temps et moyen de transport, durée de la visite, activités sur place...) et leur profil (catégorie sociale, origine géographique...).

*Parcours dans les arbres  
à Buthiers.*



Carte 1 - Origine géographique des visiteurs selon la base de loisirs (haute-saison)

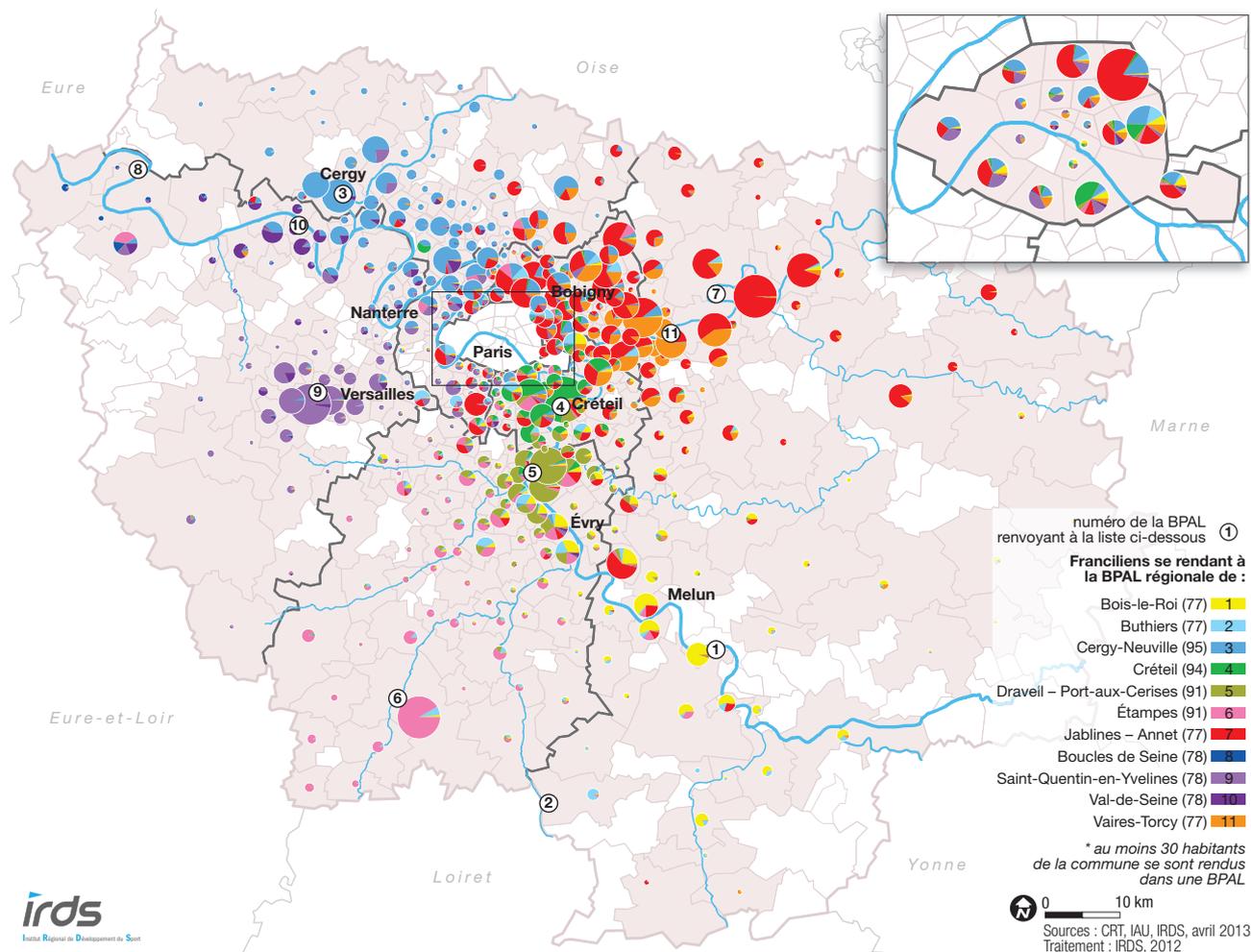


Tableau 2 - Notoriété globale (NG) et fréquentation (F) des BPAL selon le lieu de résidence (%)

	Seine-et-Marne		Yvelines		Essonne		Val-de-Marne		Val-d'Oise		Paris		Hauts-de-Seine		Seine-Saint-Denis		Ensemble	
	NG	F	NG	F	NG	F	NG	F	NG	F	NG	F	NG	F	NG	F	NG	F
Jablines (77)	64	10	5	0	13	0	30	4	20	2	7	1	8	0	49	8	23	3
Vaires-Torcy (77)	51	11	4	1	12	0	26	4	16	2	10	1	11	0	39	8	20	3
Bois-le-Roi (77)	48	12	7	0	24	4	19	1	4	0	7	0	10	0	9	0	15	2
Buthiers (77)	34	3	3	0	26	6	11	2	2	0	4	0	5	1	6	2	10	2
St Quentin (78)	17	0	67	13	29	3	22	1	28	2	22	1	46	4	21	3	31	3
Val-de-Seine (78)	7	0	34	6	10	0	7	0	17	0	8	0	11	0	6	1	12	1
Boucles de Seine (78)	2	0	18	3	3	0	5	1	6	1	4	0	4	0	3	1	5	1
Draveil (91)	15	1	6	0	64	21	31	9	7	1	10	1	13	1	10	1	18	4
Étampes (91)	17	0	12	0	57	10	22	2	20	1	16	1	18	1	17	2	21	2
Créteil (94)	26	3	14	0	31	2	66	21	18	0	22	1	22	1	29	1	28	3
Cergy (95)	21	1	52	8	24	3	28	3	87	33	27	2	42	4	37	5	38	7

Lecture : 64 % des habitants de Seine-et-Marne âgés de 15 ans et plus connaissent la base de Jablines, et 10 % s'y sont rendus au cours des 12 derniers mois.  
Source : EPSF 2011.

**Carte 2**

**1 De grands espaces naturels de qualité à préserver**

Les bases offrent un cadre naturel dont la taille varie de 60 à 600 hectares. La plupart disposent d'un plan d'eau. Dès leur origine, une attention particulière a été accordée à la sauvegarde de l'environnement. Véritables poumons verts de la région, les visiteurs y viennent pour se ressourcer, se dépayser, s'oxygéner, ou être sensibilisés aux enjeux du développement durable et à la préservation de la biodiversité (faune et flore). Certaines bases abritent des potagers, des jardins familiaux, des ruches, d'autres ont le label pavillon bleu ou sont classées Natura 2000.

**2 Un espace de détente**

Les bases accueillent un public nombreux venu se détendre sur les pelouses en libre accès. Ils viennent pique-niquer, jouer (ballons, raquettes), se reposer. Les visiteurs profitent également des plans d'eau pour se baigner et des sentiers pour se balader (à pied, à vélo, ou en roller).

**3 Un espace pour pratiquer ses activités sportives**

Il est possible de s'adonner à de nombreuses activités sportives sur les bases. Certaines sont en lien avec la présence d'un plan d'eau : voile, ski nautique, rafting, aviron... Mais il en existe beaucoup d'autres : équitation, golf, tennis, escalade, tir à l'arc, parcours VTT... Certaines activités sont payantes, mais à des prix modérés, d'autres sont en accès libre.

**4 Un espace pour développer les activités éducatives**

Ces activités s'adressent essentiellement aux écoles et aux centres de loisirs. Il peut s'agir d'ateliers de découverte de l'environnement (maison de la nature), d'ateliers scientifiques (astronomie), de fermes pédagogiques, de potagers...

**5 Un espace pour organiser de l'événementiel**

Les bases sont des lieux propices à l'organisation d'événements. Chaque année plus de 200 sont organisés sur l'ensemble du réseau. Le plus souvent il s'agit d'animations sportives (fête du nautisme, concours d'équitation, triathlon...), mais les événements culturels y sont développés également (arts de la rue, cinéma en plein air, fête de l'Europe, fête de la musique, brocante...).

**6 Une offre de courts séjours**

Il est possible de dormir dans huit bases. L'offre en logement est diversifiée, on peut y trouver des appartements, des chambres (le plus souvent collectives, mais aussi individuelles), des campings, ou des hébergements plus insolites (tipis, yourtes, roulottes). Dans le cadre de soirées organisées (fêtes familiales, séminaire d'entreprise...), une salle peut être louée.

**7 Une offre de restauration diversifiée**

L'éventail des services de restauration va de l'aire de pique-nique au restaurant, en passant par la cafétéria, le snack-bar, ou encore le glacier. Dans le cadre de soirées organisées, un service de restauration peut également être assuré (buffet, cocktail, repas traiteurs).



**1** Se ressourcer à Bois-le-Roi.



**2** Baignade à Buthiers.



**3** Activités sportives aux Boucles de Seine.



**4** Activités éducatives et de loisirs à Buthiers.



# 12 bases, 3 000 hectares dédiés aux activités récréatives, sportives, culturelles et éducatives



5 Festival de musique à Cergy.



6 Roulotte à Bois-le-Roi.



6 Tipis à Saint-Quentin-en-Yvelines.



7 Restauration à Étampes.

0 10 km  
Source : IRDS, 2013  
Traitement : IRDS

## Bases de plein air et de loisirs régionales

-  BPAL ouverte
-  BPAL en cours d'aménagement

On y apprend que les mois de juillet et août concentrent plus de la moitié de la fréquentation annuelle (57 %), et que les affluences les plus fortes sont observées les dimanches (affluence deux fois supérieure au samedi). En basse saison, les bases sont fréquentées plus souvent la semaine que le week-end. Quelle que soit la saison, le nombre de visites dépend fortement des conditions météorologiques.

La durée d'un séjour est très courte : 97 % des visiteurs viennent pour une journée ou moins (52 % moins d'une 1/2 journée). Elle a tendance à s'allonger lors de la haute saison. La moitié des visiteurs se restaure sur place (64 % en haute saison). Et parmi eux, les 2/3 utilisent les services de restauration proposés dans les bases. Le prix moyen par personne d'une visite est estimé à 9 € (11 € en haute saison).

En majorité les visiteurs viennent accompagnés (en moyenne 4 personnes), et se rendent à la base en voiture (80 %). Ce mode de transport reste le

plus adapté car il est bien souvent plus rapide, plus souple, voire plus économique<sup>(6)</sup>. Il s'agit principalement de familles avec de jeunes enfants (moins de 12 ans). Ces lieux réunissent toutes les catégories sociales de la population.

Globalement, il s'agit de visiteurs fidèles (en moyenne 4,5 visites par mois), de longue date (la moitié fréquente la base depuis plus de trois ans), mais aussi itinérants (81 % ont déjà fréquenté une autre base de loisirs de la région au cours de leur vie). Avant de se rendre sur une base, 85 % des personnes se renseignent sur les services qui y sont proposés en consultant le site internet ou en interrogeant leur entourage.

En haute saison le profil des visiteurs est sensiblement modifié puisque l'on observe une majorité de visiteurs occasionnels, et une part importante de nouveaux visiteurs (pour 21 % d'entre eux il s'agit de leur première visite) ce qui favorise un renouvellement de la clientèle.

Les principales activités exercées dans les bases sont en lien avec le loisir et la détente (34 % des visiteurs s'y rendent pour ces raisons), et le sport, encadré ou autonome (19 %, notamment l'été avec l'activité baignade).

### Des lieux mal connus des Parisiens

44 % des Parisiens de 15 ans et plus (soit 830 000 personnes) ne connaissent pas l'existence des bases de loisirs. Une proportion deux fois plus importante que dans le reste de la région qui s'explique notamment par l'absence de ce type de lieu à proximité immédiate. Cette méconnaissance n'est pas propre aux bases de loisirs, mais s'étend à l'ensemble des espaces verts de la région<sup>(7)</sup>. Si l'on ajoute à cette moindre notoriété, des problèmes d'accessibilité (la voiture particulière est à ce jour le moyen de transport le plus simple pour s'y rendre, or seulement 40 % des ménages parisiens en possèdent une<sup>(8)</sup>, cela explique un taux de fréquentation plutôt faible : en 2011, 7 % seulement des Parisiens de 15 ans et plus (130 000 personnes) se sont rendus dans une base de loisirs régionale contre plus d'un tiers des habitants dans les départements où les BPAL ont le plus de succès (Essonne, Val-d'Oise, Val-de-Marne, voir tableau 3). Pourtant les Parisiens sont intéressés par ce type d'offre, 65 % s'adonnent à leurs activités physiques dans les espaces publics (rue, parc...) ou en milieu naturel (forêt, rivière...). Il est vrai que les bois de Vincennes<sup>(9)</sup> (11 millions de visites par an) et de Boulogne<sup>(10)</sup> (8 millions) font office de base de plein air et répondent en partie à cette demande de proximité.

Les habitants des Hauts-de-Seine, dans la même situation que les Parisiens (absence de BPAL sur le territoire) ont un comportement proche. Ils sont

(6) Amélioration de la desserte des bases de loisirs. Rapport de l'IAU idF, 2008.

(7) Grands espaces verts naturels et forestiers de l'agglomération : accessibilité pour les Parisiens en transports en commun et à bicyclette. Étude de cas. Rapport de l'Apur, novembre 2006.

(8) Recensement de la population - 2008. Insee.

(9) Propositions pour un schéma directeur du bois de Vincennes. Actualisation. Étude Apur, janvier 2009.

(10) Pistes de réflexion sur l'avenir du bois de Boulogne. Étude Apur, mars 2007.

**Tableau 3 - Taux de notoriété et de fréquentation des BPAL selon le profil socio démographique de l'enquêté**

Profil (%)	Taux de notoriété globale	Taux de fréquentation (% des Franciliens de 15 ans et plus)
<b>Sexe</b>		
Hommes	79	23
Femmes	78	20
<b>Âge</b>		
15-34 ans	70	24
35-54 ans	86	24
55 ans et plus	77	16
<b>Département</b>		
Paris	56	7
Seine-et-Marne	93	29
Yvelines	87	24
Essonne	90	35
Hauts-de-Seine	73	11
Seine-Saint-Denis	73	18
Val-de-Marne	86	33
Val-d'Oise	93	36
<b>Activité professionnelle</b>		
Cadre	78	20
Prof intermédiaire	85	23
Employé	80	25
Ouvrier	76	25
Etudiants	66	18
<b>Structure familiale</b>		
Personne seule	68	16
Couple sans enfant	80	18
Famille	81	25
<b>Ensemble</b>	78	22

Lecture : 79 % des hommes connaissent au moins une base de loisirs régionale et 23 % en ont fréquenté une au cours de l'année, soit 29 % de ceux qui connaissent au moins une base.

Source : EPSF 2011.

mieux informés que les Parisiens de l'existence des bases de loisirs (73 % en ont déjà entendu parler), mais ne les fréquentent pas beaucoup plus : 11 % ont visité une base au cours de l'année, soit deux fois moins que l'ensemble des Franciliens. Il faut noter qu'ils bénéficient déjà de nombreux espaces naturels de qualité à proximité de chez eux : le parc des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne, l'île de Monsieur à Sèvres, le domaine de Saint-Cloud, la forêt de Meudon, le parc de Sceaux...

Aussi bien en termes de notoriété (73 %) que de

fréquentation (18 %) la Seine-Saint-Denis est en-dessous de la moyenne régionale (respectivement 78 et 22 %), mais la situation devrait évoluer avec l'ouverture en cours d'une base sur leur territoire. Les habitants disposent aussi d'autres espaces pour s'adonner à leurs activités de plein air : le plus grand parc de la région (parc départemental de la Courneuve), l'une des forêts franciliennes les plus fréquentées (forêt de Bondy), et cinq cours d'eau (la Seine, la Marne, ainsi que les canaux de l'Ourcq, de Saint-Denis et de Chelles).

**Des BPAL  
peu fréquentées  
par les habitants  
de la zone dense.**



*Jogging à Étampes.*

### **Les « parcs linéaires » : une réponse au manque d'espace disponible en zone dense**

En-dehors de l'ouverture de la Corniche des Forts, le potentiel de développement de sites de plein air en zone dense, et en particulier sur Paris, est assez faible en raison du manque d'espaces disponibles, du prix du foncier et de la concurrence avec d'autres usages du sol (logements, notamment). Aujourd'hui, les enquêtes de l'IRDS\* montrent que faute d'espaces, les sportifs s'approprient les espaces publics et utilisent le mobilier urbain pour la pratique de leurs activités.

Une autre offre, moins consommatrice en espace, consiste à aménager les voies urbaines (voies sur berges à Paris par exemple), ou à créer des « parcs linéaires » (liaisons vertes) propices aux modes de circulation douces et actives (marche, vélo, course à pied, roller...)\*\*. Ces derniers relient les zones urbanisées aux grands espaces naturels, et facilitent la pénétration de la nature en milieu urbain : la coulée verte du sud parisien de Montparnasse à Massy, la promenade plantée de Bastille à Vincennes, les promenades de l'aqueduc de la Dhuis et du canal de l'Ourcq qui relie la Seine-Saint-Denis à la Seine-et-Marne, ou encore la Tégéval une coulée verte en projet qui partira de Créteil jusqu'à la forêt domaniale de Notre-Dame à Santeny en Essonne. En avril 2013, la Région a par ailleurs débloqué une enveloppe de 2,5 millions d'euros pour aménager (ou améliorer) une continuité cyclable de 8 kilomètres le long de la Seine, dans le Val-de-Marne entre Choisy-le-Roi et Ablon.

Des dispositifs ont aussi été mis en place afin de développer la pratique du vélo dans le cœur dense de la région (création du service vélib, augmentation du nombre de km de voies cyclables, incitation financière pour l'achat d'un vélo, multiplication des aires de stationnement à proximité des gares (projet véligo)... Selon l'enquête globale transport (EGT) la part des déplacements à vélo dans la mobilité des Franciliens était de 0,9 % en 2001. L'enquête nationale transport (ENT) estime qu'en 2007 cette part est passée à 2,2 % (2,7 % sur Paris).

\* Les équipements sportifs en Île-de-France : fréquentation, perception et attentes des Franciliens. Les dossiers de l'IRDS (11), juin 2011.

\*\* Les CDT du Grand Paris. Une opportunité pour l'aménagement sportif en Seine-Saint-Denis ? CDOS 93, avril 2013.

### ... Mais aussi un enjeu régional

#### Un réseau de 12 bases qui anime le territoire francilien

Prises une à une les bases de loisirs touchent un public de relative proximité. Mais dans leur ensemble elles constituent un réseau de 12 sites répartis sur 6 des 8 départements de la région et dépassent donc le simple enjeu local. La carte 3 montre l'aire d'attraction des bases de loisirs selon le temps moyen d'accès à chaque base en voiture. La population vivant dans ces zones avoisine les 6,5 millions d'habitants, soit plus d'un Francilien sur 2. Par ailleurs ces lieux acquièrent également une dimension régionale au travers différentes actions qui touchent une clientèle plus élargie : l'accès aux loisirs pour des publics cibles via la mise en œuvre de politiques régionales, l'accès aux scolaires par la mise en place d'activités pédagogiques, l'accès à un public plus éloigné attiré par de l'événementiel.

#### Un outil de mise en œuvre de la politique régionale

La Région Île-de-France a choisi d'acquérir les 3 000 hectares afin de pouvoir mettre en œuvre

ses politiques éducatives, sociales et sportives. Depuis 1995 un dispositif intitulé « Tickets loisirs » a été mis en place afin d'encourager les personnes qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances à bénéficier d'une journée gratuite dans une base de loisirs. Ces tickets sont destinés à différents publics : les adolescents de 11 à 17 ans issus de territoires en difficulté, les familles fragilisées, les jeunes de 18 à 25 ans en situation de précarité économique et les personnes en situation de handicap. En 2012 environ 92 000 tickets loisirs ont été distribués pour un taux d'utilisation de 90 % (soit environ 82 400 tickets utilisés).

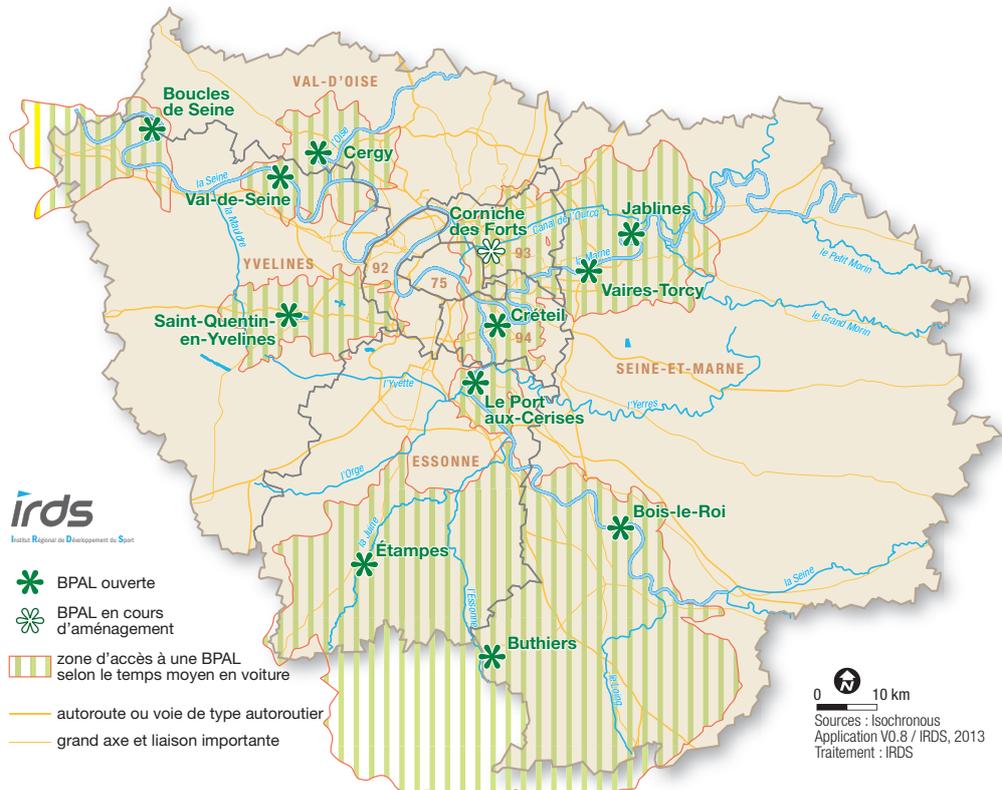
**En 2012,  
82 400 tickets  
loisirs ont été  
utilisés dans  
les BPAL.**

**Tableau 4 - Nombre de tickets loisirs utilisés en 2012 selon le lieu de résidence du bénéficiaire**

Origine des bénéficiaires	Nombre de tickets loisirs
Hauts-de-Seine	6 292
Seine-Saint-Denis	7 381
Val-d'Oise	7 955
Essonne	9 777
Yvelines	9 901
Val-de-Marne	10 113
Paris	10 429
Seine-et-Marne	11 130
Non définie	9 423
<b>Ensemble</b>	<b>82 401</b>

**Carte 3 - Aire d'attraction potentielle des bases de loisirs selon le temps moyen d'accès**

BPAL	Temps d'accès moyen en voiture (minutes)
Bois-le-Roi	24
Buthiers	46
Cergy	23
Créteil	19
Draveil	19
Étampes	22
Jablines	27
Boucles de Seine	35
Saint-Quentin	21
Val-de-Seine	18
Vaires-Torcy	19
Corniche des Forts	23*
<b>Ensemble</b>	<b>23</b>



\* Correspond au temps moyen d'accès sur l'ensemble des sites car aucune mesure n'a été effectuée sur cette base.  
Lecture du tableau : En moyenne les visiteurs de la base de Bois-le-Roi mettent 24 minutes pour se rendre sur le site en voiture.  
Source : CRT.

Les bénéficiaires viennent de toute la région (tableau 4) y compris des départements qui ne possèdent pas de base de loisirs sur leur territoire. Plus de 10 000 parisiens se sont ainsi rendus dans une BPAL francilienne grâce aux tickets loisirs en 2012. Toutes les bases de la région participent à cette opération, en particuliers Cergy, Draveil et Saint-Quentin qui ont accueillis 45 % des bénéficiaires de tickets loisirs.

Par ailleurs, deux fois par an (été et hiver), pendant au moins trois semaines, des villages sportifs sont mis en place dans différentes bases de loisirs (Cergy-Pontoise, Vaires-Torcy, Saint-Quentin). En hiver, le village sportif est organisé à Vaires-Torcy par l'UCPA, on y trouve notamment une piste de ski et une patinoire. Les activités sont accessibles à un prix modique pour le grand public et gratuitement pour les établissements scolaires, les associations de jeunesse, les maisons de quartier, les foyers et autres services municipaux de jeunesse et sport. La Région invite au village plus de 7 000 jeunes âgés de 12 à 18 ans. En été, des villages sportifs organisés sur le même principe sont mis en place à Cergy (95), Vaires (77) et Saint-Quentin (78).

Depuis plus de 10 ans la Région subventionne également l'opération «Sport en filles» organisée par le Comité régional olympique et sportif d'Île-de-France (Crosif). Elle a pour but d'encourager les filles de 12 à 17 ans habitant des quartiers sensibles à pratiquer des activités sportives auxquelles elles n'ont pas toujours accès (hockey sur glace, ski, golf, escalade, canoë-kayak...). Trois fois dans l'année («Sport en filles» été,

### L'association des bases de plein air et de loisirs

L'association des BPAL d'Île-de-France a été créée le 20 novembre 1985. Elle favorise la confrontation des expériences menées et des méthodes utilisées sur l'ensemble des bases de la région en matière d'aménagement, de fonctionnement et d'animation. Parmi ses autres missions elle assure également la promotion des bases au moyen notamment d'un site internet qui présente l'ensemble des sites de la région (localisation et description des activités). L'association se compose des Présidents des syndicats mixtes d'études, d'aménagement et de gestion des bases. Elle est administrée par un conseil d'administration qui désigne pour une période de trois ans un président, un vice-président, un trésorier et un secrétaire. Une chargée de mission est responsable du développement du réseau. Pour en savoir plus : <http://www.bases-loisirs-ilede-france.fr/>

*Un lieu propice à la découverte d'activités sportives.*

automne et hiver), pendant quatre jours, plus de 1 000 adolescentes au total se relaient dans les bases de loisirs de Vaires-Torcy, et de Saint-Quentin profitant notamment de l'installation des villages d'été et d'hiver.

### Un outil pédagogique accessible aux scolaires d'Île-de-France

Les bases de loisirs offrent la possibilité de réaliser des activités éducatives qui s'adressent essentiellement aux écoles et aux centres de loisirs (ateliers scientifiques, de découverte, fermes,



*Opération sport en filles à Vaires-Torcy.*

**Un potentiel  
pour l'accueil  
des classes  
de nature et  
des séjours  
pédagogiques.**

potagers, ateliers sportifs...). Les séjours avec nuitées (du primaire au lycée) sont très présents sur les BPAL. Huit bases sont en capacité de les accueillir, dont six qui en reçoivent chaque année : Bois-le-Roi et Buthiers (77), Saint-Quentin, Boucles de Seine, et Val-de-Seine (78), Cergy-Pontoise (95). Les enseignants privilégient de plus en plus des lieux d'accueils proches afin d'une part, de limiter les coûts de transport et d'autre part, de valoriser au maximum le temps passé sur place. Il s'agit d'une clientèle fidèle, sur des périodes généralement de fréquentation réduite (en semaine et hors vacances scolaires). Pour les lycéens il s'agit essentiellement de séjour d'intégration entre septembre et octobre ou de révisions entre mars et avril. Pour les primaires et collège l'offre est très diversifiée au sein de chaque base : séjours sportifs, découverte du milieu, classe patrimoine, classe santé, atelier astronomie... Ceux qui ont déjà fréquenté les bases de loisirs par le passé ont souvent plus de chances d'y retourner dans le futur. Il est donc important de favoriser la fréquentation de ces lieux au cours de l'enfance. Les bases développent leurs politiques pour les séjours avec nuitées en essayant notamment de faciliter au maximum le travail des enseignants. Certaines leur proposent des projets pédagogiques « clé en main » (Buthiers, Saint-Quentin...).

**De grands espaces pour de l'événementiel**

Les BPAL constituent un espace idéal pour organiser des événements. En 2011, plus de 200 ont eu lieu sur l'ensemble du réseau. D'ampleurs variables, ils réunissent pour quelques heures ou parfois quelques jours de nombreux Franciliens. Selon l'enquête du CRT, 15 % des visiteurs sont déjà venus dans une base de loisirs pour assister ou participer à ce type de manifestations. Le plus souvent il s'agit d'animations sportives organisées par les associations locales ou départementales (trail, randonnée, triathlon, compétitions de golf, de voile, concours d'équitation...).

Dans certaines bases, un certain nombre d'événements culturels sont également développés : brocante, soirée dansante, fête de la musique, cinéma en plein air... À Cergy-Pontoise, la base vibre chaque année durant 2 jours au rythme d'un festival de musique : « L'Île au mix festival » (anciennement festival « Furia »). Une vingtaine de groupes de tous les genres musicaux se produisent. Dans le cadre du Festiv'Artère Publique, Cergy accueille aussi des manifestations d'arts de la rue et de cirque qui profitent de l'espace disponible pour mettre en place des spectacles hors normes. Ces événements offrent aux Franciliens des moments conviviaux et contribuent à accroître la notoriété des sites au-delà de la clientèle habituelle.

*Événement culturel  
à Cergy.*



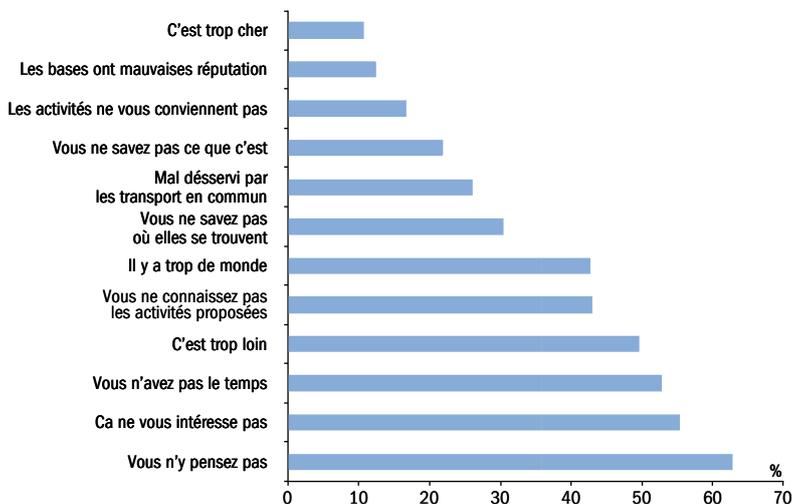
### Améliorer encore la fréquentation des BPAL

Les facteurs limitant le nombre de visites des bases de loisirs sont multiples. En premier lieu la distance, cette raison étant avancée par la moitié des Franciliens. Un quart considère également que les bases sont mal desservies par les transports en commun (figure 4). Selon l'étude sur la fréquentation des BPAL franciliennes, le temps de trajet moyen des usagers est estimé à 23 minutes. Un résultat conforté par l'enquête sur les pratiques sportives des Franciliens qui montre que la majorité des sportifs ont moins de 20 minutes de trajet pour se rendre sur leur lieu de pratique.

Le deuxième frein qui limite la fréquentation est le succès des bases : 43 % des répondants estiment qu'elles accueillent trop de monde et qu'elles n'offrent plus aux visiteurs l'assurance d'un espace isolé et éloigné de l'agitation urbaine. Dans la pratique le compromis entre la proximité et l'isolement avec la nature reste difficile à concilier, d'autant que selon les dernières estimations de croissance, l'Île-de-France pourrait accueillir 1 million de ménages supplémentaires d'ici 2030<sup>(11)</sup>. Bien qu'elles soient ouvertes toute l'année, la fréquentation des bases est en réalité fortement marquée par une activité saisonnière liée à la présence de plans d'eau. Les pics de fréquentation sont ainsi systématiquement atteints les week-ends d'été (57 % de la fréquentation annuelle). C'est le développement de la fréquentation en-dehors de ces temps forts qui pose question.

Le troisième facteur est le manque de visibilité : si 78 % ont déjà entendu parler des BPAL, 43 % avouent ne pas connaître les activités proposées, 30 % ne savent pas où elles se trouvent et 22 % ne savent pas en quoi consistent exactement les bases de loisirs (figure 4). Ces dernières conjuguent une offre de pratique d'activités régulières

Figure 4 - Les motifs de non-fréquentation des bases (plusieurs réponses possibles)



Lecture : 55 % des Franciliens qui ont déjà entendu parler des bases ne s'y rendent pas car l'offre proposée ne les intéresse pas. Source : EPSF 2011.

(centre équestre, voile) et des produits touristiques : hébergements insolites (tipis, yourtes), activités sportives exceptionnelles (stade d'eau vive), grandes manifestations culturelles (festivals). La diversité de cette offre les amène à être en relation avec différents publics (population de proximité, touristes, scolaires, entreprises...) et nécessiterait une communication spécifique afin de mieux cibler l'offre proposée et de mieux répondre aux attentes de chacun.

En conclusion les BPAL répondent à un double enjeu. Local tout d'abord, car elles accueillent avant tout un public de proximité qui vient passer quelques heures par jour, généralement l'été, en famille, pour le loisir, la détente et le sport. Mais aussi régional de par l'utilisation de ces lieux comme moyen de mise en œuvre des politiques régionales, l'accueil de scolaires et l'organisation de grands événements culturels ou sportifs. ■



La plage de Jablines.

(11) De 680 000 à 1,1 million de ménages franciliens en plus à l'horizon 2030. Île-de-France à la page, (387), mars 2012. Insee.

## ▼ POUR EN SAVOIR PLUS

### Bibliographie

- Guide des bases de loisirs. Région Île-de-France, 2013.
- Redécouvrir nos bases de loisirs et de plein air. Appel à initiatives. Région Île-de-France, 2010.
- Bases de plein air et de loisirs (1<sup>re</sup> partie). Revue Espaces (248), mai 2007.
- Bases de plein air et de loisirs (2<sup>e</sup> partie). Revue Espaces (249), juin 2007.
- Étude de la fréquentation des BPAL en Île-de-France. Rapport de l'Institut d'Observation et de Décision, 2009.
- Amélioration de la desserte des bases de loisirs. Rapport de l'IAU îdF, 2008.
- Les bases de plein air et de loisirs d'Île-de-France, « États des lieux 2001/2002 ». Rapport de l'IAU îdF, 2002.
- La base de plein air et de loisir, histoire vivante d'un concept méconnu. Séminaire organisé par le Comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports, 2008.
- Les pratiques de loisirs des Franciliens en Île-de-France. Exploitation de l'enquête 2001/2002. Rapport de l'IAU îdf, 2004.
- La pratique sportive dans les départements franciliens. Les dossiers de l'IRDS (7), octobre 2009.
- Aménageons nos milieux de vie pour nous donner le goût de bouger, programme Kino Québec. Rapport du ministère de l'Éducation, du loisir et du sport, 2005.
- Environnement de résidence et mobilité douce : une étude à partir de la cohorte Record. Rapport de stage, 2009. Inserm.
- Urbanisme et sport de nature. Rapport au parlement, 2007.
- L'environnement en Île-de-France, mémento 2011. IAU îdF, 2011.
- La fréquentation des forêts publiques en Île-de-France. Caractéristiques des sorties et flux de visites des Franciliens. Rapport du Credoc, juillet 2000.
- Grands espaces verts naturels et forestiers de l'agglomération : accessibilité pour les parisiens en transports en commun et à bicyclette. Étude de cas. Rapport de l'Apur, novembre 2006.
- L'autopartage et autres modes alternatifs à la possession de la voiture particulière. Expérience à Paris, en France et à l'étranger. Rapport de l'Apur, juin 2008.
- Dans Paris, un déplacement sur deux se fait à pied. Île-de-France à la page (368), septembre 2011. Insee.
- De 680 000 à 1,1 million de ménages franciliens en plus à l'horizon 2030. Île-de-France à la page (387), mars 2012. Insee.

### REMERCIEMENTS

Cette note a été réalisée avec le soutien de l'Association des bases de loisirs et celui du comité de pilotage : Yoann Musiedlak et Yann Caenen – Insee Île-de-France ; Roger Bonnenfant – Association Aires ; Patrick Sieradzki – Ceser ; Damien Escaffre – Crosif ; Christophe Bernard et Caroline Jean-Davin – DRJSCS ; Marjorie Lescure, Jérôme Maunoury et Frédéric Sanaur – Région Île-de-France.